

MAXIME GUEDJ / ANNE-SOPHIE JACQUES

DÉCLIC

EXTRAIT

LES ARÈNES

Ces héros qu'on ignore

Snowden est un héros [...] qui, un beau soir, est sorti tranquillement du parking de son entreprise et a décidé une fois pour toutes qu'il était prêt à laisser détruire cinquante ans de sa vie future, à habiter une prison mobile qu'il portera pour toujours autour de lui, afin que d'autres gens dans le monde – toi, moi, nous – puissent avoir une chance de vivre un peu plus libres que lui.

Alain Damasio – « 701000 heures de garde à vue », 2014¹.

Pour avoir le déclic qui permet de sortir du piège numérique, il ne suffit pas d'être informé. Il faut souvent une étincelle... et une motivation profonde. Qu'est-ce qui inspire les femmes et les hommes qui se battent pour nos libertés sur Internet, et au premier rang les lanceurs et lanceuses d'alerte ?

Edward Snowden, la vigie du monde libre

Edward Snowden a soudainement sacrifié une vie paisible, sous le soleil d'Hawaï, avec un salaire très confortable. Interrogé sur ses motivations, il répond simplement : « Je préfère risquer l'emprisonnement, ou toute autre conséquence négative, que de risquer la limitation de ma liberté intellectuelle et celle de ceux qui m'entourent, dont je me

soucie autant que de moi-même. » Et si l'on avait un doute sur d'éventuels regrets, les voici balayés : « Ça me fait du bien en tant qu'être humain de savoir que je peux contribuer au bien des autres². » Même quand certains ne semblent pas disposés à lui tendre la main. Après son départ de Hongkong, Edward Snowden a fait escale à Moscou où il est resté en transit trente-neuf jours, avant d'obtenir l'asile temporaire de la Russie. Vingt et un pays – dont la France – ont refusé de l'accueillir.

Discret, il donne des interviews au compte-gouttes. Sa parole est d'or. En novembre 2019, alors que se tient à Lisbonne le Web Summit, salon européen des start-up et des investisseurs, le lanceur d'alerte intervient en vidéo depuis Moscou pour dénoncer « le pouvoir implacable » des géants du Net lorsqu'ils sont chevillés aux gouvernements³. À l'occasion de la sortie de sa biographie quelques mois plus tôt, invité au micro de France Inter, il exhorte non pas à changer telle ou telle entreprise, ou encore nos téléphones, nos logiciels, mais à transformer ni plus ni moins le système⁴. Edward Snowden est désormais une vigie écoutée, et son legs pour la démocratie est indéniable.

Une vigie, et un exemple. En 2016, la journaliste Flore Vasseur organise une réunion dans une chambre d'hôtel à Moscou où elle convie le lanceur d'alerte, ainsi que Lawrence Lessig, professeur de droit à Harvard et militant de l'Internet libre, et la femme politique et poétesse islandaise Birgitta Jónsdóttir⁵. Ensemble, ils échangent sur la démocratie et sur la façon de la sauver. Edward Snowden, pour qui « notre confort est devenu notre pire ennemi », affirme que vivre en démocratie est une question d'effort. Birgitta Jónsdóttir est formelle : « On a besoin d'exemples de gens qui se battent. » C'est de leur étincelle que vient la nôtre. Leurs combats et

leurs engagements sont autant de sources d'inspiration : de leurs révélations est née plus d'une prise de conscience.

Aaron Swartz, l'enfant d'Internet

Mais ce combat mène parfois à la tragédie. Ce fut le cas pour Aaron Swartz, jeune activiste poursuivi par la justice américaine pour avoir copié près de 5 millions de documents scientifiques issus de la bibliothèque numérique payante JSTOR – soit la quasi-totalité du catalogue. Sous pression, un mois avant le début du procès, le jeune homme de 26 ans se suicide. Nous sommes en janvier 2013. Cinq mois plus tard, Edward Snowden rend publique la surveillance de la NSA.

Le nom d'Aaron Swartz est peu connu. C'est pourtant une icône de l'Internet libre : c'est peu dire qu'il y a consacré sa vie⁶. Enfant, il déborde d'énergie. Il apprend à lire seul à 3 ans, et code à 8 ans. À 12 ans, il crée un premier site Internet, The Info Network, un lieu où partager ses connaissances et enrichir celles des autres – une sorte d'ancêtre de Wikipédia. Son professeur de l'époque le réprimande : laisser n'importe qui créer une encyclopédie, c'est se moquer des savants. Aaron Swartz n'est pas de cet avis. Il se met à douter de l'école, puis de la société. Et finalement du gouvernement et de son pouvoir centralisé.

Désintéressé par la question de l'argent, Aaron Swartz considérait qu'il y avait quelque chose de bien plus grand que lui : le savoir, la connaissance du monde. Pour celles et ceux qui, comme lui, aimaient les bibliothèques, Internet était un outil fabuleux permettant de les ouvrir et de les partager, mais il fallait pour cela s'opposer aux entreprises qui captaient le savoir. À 21 ans, il rédige le « Manifeste de la guérilla pour le libre accès⁷ » dans lequel il affirme ses

convictions : « Le partage n'est pas immoral, c'est un impératif moral. Seuls ceux qu'aveugle la cupidité refusent une copie à leurs amis. » Un an plus tard, il participe à la création du site Open Library, qui a pour objectif de cataloguer tous les livres publiés. Ce site compte aujourd'hui plus d'un million d'ouvrages en accès libre et gratuit.

Mais ce n'est pas assez. Toujours dans son Manifeste, il ajoute : « La justice ne consiste pas à se soumettre à des lois injustes. Il est temps de sortir de l'ombre et, dans la grande tradition de la désobéissance civile, d'affirmer notre opposition à la confiscation criminelle de la culture publique. » Il passe à l'acte en dérobant des millions de documents scientifiques. Pour ce geste, Aaron Swartz risquait une peine de trente-cinq ans de prison et une amende d'un million de dollars. La justice américaine lui propose un deal : se déclarer coupable et renoncer à utiliser un ordinateur pendant un an. Il refuse.

Ce n'était pas seulement un informaticien génial – il a notamment aidé à la conception du flux RSS* –, mais aussi un militant actif. Fin 2011, il s'investit contre le projet de loi SOPA qui visait à élargir les applications du droit d'auteur pour lutter – entre autres – contre le téléchargement des films et de la musique. La loi prévoyait le blocage de l'accès au site directement auprès des fournisseurs d'accès à Internet, une méthode utilisée par les gouvernements chinois et iranien pour censurer leur réseau national. Avec SOPA, on touchait du doigt la censure numérique.

Aaron Swartz organise alors la rébellion. Parmi sa batterie d'actions, il propose aux militants de téléphoner en masse aux membres du Congrès, à l'aide d'un outil mis

* Voir la fiche « S'informer autrement ».

à disposition sur Internet. Ces derniers sont rapidement assaillis de coups de fil. Les opposants à la loi grondent, frondent, puis Wikipédia se met en grève et, à sa suite, des sites comme Reddit ou Firefox. Même Google baisse le rideau. Facebook, Twitter, LinkedIn financent une pub dans le *New York Times* pour soutenir les frondeurs. Au total, 115 000 sites affichent des bannières noires⁸. Les appels et les e-mails à destination du Congrès redoublent. Sept millions de personnes signent la pétition contre la loi. Finalement, le projet SOPA est abandonné. Cette lutte marque un tournant : le jour où Internet s'est imposé politiquement.

À la mort d'Aaron Swartz, le 11 janvier 2013, les bannières noires réapparaissent sur les écrans. Sur Twitter, le père du Web Tim Berners-Lee écrit ces mots : « Aaron est mort. Vagabonds du monde, nous avons perdu un sage avisé. Hackers de la justice, nous sommes tombés. Parents, nous avons perdu un enfant. Tous, pleurons. » Les journaux titrent sur la mort de « l'ange d'Internet », qui laisse toute une communauté orpheline, et ses proches dévastés. Pour autant, son influence est tangible. Aaron Swartz a notamment inspiré Jack Andraka, jeune surdoué qui, à 15 ans, a mis au point un test pour dépister le cancer du pancréas grâce à la consultation de documents scientifiques en libre accès, issus de la bibliothèque JSTOR. Aidé du seul chercheur qui a accepté de développer son projet, il a fini par mettre au point un test mille fois moins cher que ceux disponibles sur le marché. De son propre aveu, il n'aurait jamais pu faire cette découverte sans les actions d'Aaron Swartz, à ses yeux justifiées.

Oui, il y avait quelque chose de plus grand qu'Aaron Swartz. Aujourd'hui, son engagement continue de porter ses fruits. Ange et pirate à la fois, il demeure une source

d'inspiration. À travers ses combats, il montre la voie. Son discours comme ses actions démontrent qu'Internet n'est pas réductible à une catégorie – le bien ou le mal. Il conjugue les deux, représentant tour à tour le summum de la liberté et le lieu du contrôle et de la répression. Ces deux points de vue se valent, et cohabiteront toujours. À nous de choisir celui que nous voulons. Comme le rappelle Edward Snowden, « le système n'est pas une entité extérieure. Nous sommes le système. » Internet est ce que nous en faisons.

Le savoir en partage

Et dans ce système, on trouve des millions d'amoureuses et d'amoureux des bibliothèques, comme le fut Aaron Swartz. Parmi ces bibliophiles : Lionel Maurel. Après avoir travaillé comme conservateur de bibliothèque à la BNF, il est aujourd'hui en poste à l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS où il gère l'information scientifique et technique. Il est également membre de l'association La Quadrature du Net qui, en France et partout dans le monde, « promeut et défend les libertés fondamentales dans l'environnement numérique ».

Quand nous lui demandons de raconter son déclic, il n'hésite pas une seconde : Hadopi. Cette loi adoptée en 2009 a pour objectif de lutter contre le téléchargement illégal. À l'époque, films, musiques, séries, et toutes sortes d'œuvres s'échangeaient aussi gaiement qu'immodérément grâce aux réseaux de pair à pair (*peer-to-peer*, ou P2P*). « Nous avons un accès libre et illimité à l'univers culturel de parfaits

* Dans ce modèle de réseau, les échanges se font d'ordinateur à ordinateur. Chaque machine abrite des fichiers ou des bouts de fichiers que les autres peuvent récupérer. À l'inverse, chaque internaute partageur peut aller chercher un fichier sur les ordinateurs des autres.

inconnus», résume Lionel Maurel. C'est un peu comme si on entrait dans des milliers de salons où l'on pouvait contempler les rayonnages de livres, de musiques, de films insoupçonnés – tout en les empruntant. «On n'était pas loin de la bibliothèque universelle», se souvient-il. Puis Hadopi est venue mettre un coup de canif à l'idée même du partage, raison d'être d'Internet. C'est suffisant pour le décider à rejoindre La Quadrature du Net et militer.

Cette question du partage est pour lui fondamentale – notamment le partage du savoir scientifique. Aaron Swartz est loin d'être le seul à avoir milité pour un libre accès, de nombreux scientifiques plaident également en ce sens. Certains dénoncent l'hégémonie des groupes d'édition scientifique et particulièrement l'un des plus gros, le groupe Elsevier. Ainsi, en 2012, le mathématicien Timothy Gowers, lauréat en 1998 de la médaille Fields – l'équivalent du prix Nobel pour les mathématiques – décide de boycotter ce groupe, et le fait savoir en lançant une pétition. Elsevier a également été boycotté en 2017 par 60 grandes universités et organismes de recherche allemands⁹.

La raison de leur colère ? Les prix prohibitifs de ces revues. Ce passage par la case éditeur est indispensable pour la communauté des chercheurs, puisqu'il permet à leurs travaux d'être évalués par leurs pairs avant publication. Leur succès dépend de la notoriété de la revue : plus celle-ci est prestigieuse, plus c'est prometteur pour leur carrière. Mais quand il s'agit de consulter ces travaux, il faut payer*. Sans pouvoir accéder à

* Pour la seule année 2018, le groupe Elsevier a empoché plus de 36 millions d'euros en abonnements auprès d'environ 150 établissements d'enseignement supérieur en France (voir le rapport d'activité annuel : <http://www.abes.fr/Connaitre-l-Abes/Rapports-d-activites-annuels>).

ce fonds, il est extrêmement difficile pour un chercheur ou une chercheuse de mener ses propres recherches. Un principe assez inique quand on sait que nombre de scientifiques sont rémunérés sur fonds publics et ne reçoivent aucune rétribution de la part des éditeurs auxquels ils fournissent leurs publications. À l'époque où il était nécessaire d'imprimer ces documents, les coûts d'impression et de diffusion étaient très élevés. Mais à l'ère d'Internet, ces coûts sont devenus marginaux. Reste que, en 2010, le groupe Elsevier réalisait 724 millions de livres sterling de bénéfices pour 2 milliards de livres sterling de chiffre d'affaires. Des marges qui n'ont rien à envier à celles de Google ou Amazon¹⁰.

Pirates à l'abordage

Pour accéder à ce savoir confisqué, il existe une arme redoutable : le piratage. Lionel Maurel évoque le cas de Sci-Hub. Créé en 2011, au même moment où Aaron Swartz aspirait les documents de JSTOR, Sci-Hub propose un accès libre à tous les articles scientifiques en contournant les péages des sites des éditeurs ou des bibliothèques abonnées aux revues scientifiques*. Aujourd'hui, Sci-Hub stocke 70 millions d'articles et enregistre près de 700 000 téléchargements chaque jour, de la part de millions de visiteurs réguliers sur tous les continents. « Si vous coupez Sci-Hub en Afrique, avance Lionel Maurel, il n'y aurait tout simplement plus de recherche scientifique africaine. » Le succès de ce site doit aussi à sa simplicité : il suffit d'indiquer l'identifiant de l'article pour en obtenir le PDF, et ce sans inscription ni publicité. Certains chercheurs qui bénéficient au sein de leur unité de recherche

* Une autre initiative similaire existe également sous le nom de LibGen.

d'un abonnement aux sites des maisons d'édition scientifique préfèrent d'ailleurs l'utiliser par commodité. Là encore, la conceptrice de Sci-Hub – une star dans de nombreux labos de recherche – est inconnue du grand public. Celle que le *New York Times* compare à Edward Snowden se nomme Alexandra Elbakyan. Cette trentenaire originaire du Kazakhstan a entamé ses études en neurosciences dans son pays avant de poursuivre ses recherches en Europe et aux États-Unis. De retour chez elle, elle s'est rendu compte que les articles dont elle avait besoin étaient hors de prix. Inspirée par des biologistes russes qui s'échangent des articles sans se soucier du droit d'auteur, elle a conçu et développé Sci-Hub¹¹.

Un réseau neutre

Sci-Hub doit beaucoup à *la neutralité du Net*. Ce principe remonte aux origines de la conception d'Internet, un réseau pensé pour être indestructible et fonctionner sans aucune autorité¹². La neutralité consiste à permettre à tout contenu diffusé sur le réseau de circuler librement. Ainsi, les fournisseurs d'accès (Orange, Free, Bouygues Telecom, SFR, etc.) doivent fournir à tous un accès à Internet sans restriction, sans surveiller nos données, sans changer le contenu des sites que l'on visite, et sans ralentir l'accès à certains sites. Un peu comme lorsqu'on confie son courrier à La Poste : on compte sur elle pour acheminer nos lettres et colis quels que soient leurs contenus. C'est ce principe qui permet le libre accès à l'information et la liberté d'expression en ligne.

La neutralité du Net est la pierre angulaire du réseau. Il est indispensable de savoir que les petits blogs sont acheminés de la même manière que les sites du *Monde* ou du *Figaro*. Ce principe évite de faire payer des abonnements

spéciaux pour accéder à une partie du Web qui, par exemple, n'aurait pas conclu d'accords commerciaux avec le fournisseur d'accès à Internet. D'empêcher, en somme, un Internet à deux vitesses : un réseau rapide et exhaustif pour celles et ceux qui en ont les moyens, et un réseau au rabais pour les autres. En France, ce principe est (pour l'heure) protégé par la loi pour une République numérique, et ce depuis 2016. Ses fervents défenseurs, comme La Quadrature du Net, ont milité pour l'inscrire dans la Constitution, en vain. De leur côté, les acteurs tels qu'Orange n'hésitent pas à demander qu'on les « laisse faire », prétextant qu'un Internet à deux vitesses serait une « obligation¹³ ».

Mais la neutralité du Net ne peut servir de bouclier judiciaire contre les réactions courroucées des éditeurs scientifiques. En 2015, Elsevier porte plainte contre le site Sci-Hub devant un tribunal fédéral de New York. Alexandra Elbakyan refuse de se rendre aux États-Unis. Deux ans plus tard, elle est condamnée à une amende de 15 millions de dollars qu'elle doit verser sous forme de dommages et intérêts au groupe Elsevier. Le tribunal exige également la fermeture du site et la destruction des fichiers. En France, en mars 2019, le tribunal de grande instance de Paris ordonne aux fournisseurs d'accès à Internet de bloquer l'accès à Sci-Hub en raison d'une violation du copyright. La neutralité du Net reste donc tout de même dépendante de la décision d'un juge. Pour autant, Sci-Hub continue d'être accessible sans trop de difficulté pour qui sait chercher*. Quant à Alexandra Elbakyan, elle vit de donations et se cache quelque part en Europe de l'Est.

* Voir la fiche « Naviguer sans pistage ».

Sci-Hub se revendique comme une plateforme pirate. Si cette initiative ne fait pas l'unanimité dans la communauté scientifique, elle oblige néanmoins à se poser la question suivante : est-il normal que les fruits de la recherche publique, et donc financée par les contribuables, ne soient pas accessibles à tous ? Depuis peu, le gouvernement français s'est emparé du sujet. En juillet 2018, un Plan national pour la science ouverte a été mis en place pour que « les résultats de la recherche scientifique soient ouverts à tous, chercheurs, entreprises et citoyens, sans entrave, sans délai, sans paiement¹⁴ ».

Désormais donc, les projets de recherche financés par de l'argent public devront diffuser leurs publications en libre accès, ce dont Lionel Maurel se réjouit : « C'est un signal politique fort qui a eu un effet d'entraînement dans le monde académique français, et dont je vois les effets tous les jours depuis mes fonctions au CNRS. » À l'échelle européenne, on discute également autour d'un Plan S impliquant les agences de financement de la recherche – l'ANR en France – dans la plupart des pays d'Europe, et même d'autres pays en dehors de l'Union européenne, comme la Chine. L'objectif est d'aller encore plus loin en exigeant un libre accès immédiat aux résultats de la recherche financée sur fonds publics.

Les femmes et hommes qui défendent nos libertés sur Internet, jusqu'à risquer leur propre liberté ou leur vie, défendent en réalité nos sociétés et leurs démocraties. Internet, c'est politique – et c'est justement sur la scène politique internationale que se jouent certains combats.